

ROUGE VIF...

MUTATION 2013 - 2000 AGENTS

Le premier bilan des mouvements de mutation est éloquent. Il ne manque que 2000 agents (A; B et C), dans les deux filières pour pourvoir tous les postes vacants. Il s'agit des agents qui n'ont pas été recrutés par la DG. À ce stade-là, on pense que la DG pratique le foutage de gueule carabiné en anticipant sur les prochaines suppressions d'emplois. Peu importe les conséquences dramatiques : pour les agents qui ne peuvent pas avoir leur mutation, pour les services dans lesquels il reste des postes vacants, pour les missions qui ne peuvent se faire correctement et pour le réseau qui est déjà fragilisé. C'est simplement intolérable et inadmissible.

La DG dans l'impasse stratégique

La RGPP a vécu, mais elle a été vite remplacée par sa sœur jumelle la MAP (modernisation de l'action publique). À la DGFIP, cette MAP se décline sous le nom guerrier de démarche stratégique. Au nom des déficits il faut continuer à faire des économies. Cela veut dire que pour permettre des suppressions d'emplois massives on va continuer à restructurer les services en les fusionnant, en régionalisant certaines tâches et en abandonnant discrètement d'autres. Le tout soi-disant sous couvert de dialogue social et de concertation où rien, absolument rien, n'est négociable. Dans ce cadre contraint, la CGT avec d'autres organisations syndicales ont refusé de participer au groupe de travail sur la démarche stratégique. Car pour négocier il faut être deux..

-5,5%

C'est la perte de notre pouvoir d'achat cumulée depuis le gel du point d'indice. Débuté en juillet 2010, il devrait se poursuivre sur toute l'année 2014. On ne baisse pas les salaires, c'est mieux on laisse l'inflation faire son œuvre peu à peu. À ce gel, il ne faut pas oublier de rajouter l'augmentation de nos cotisations pour les pensions qui creuse encore plus notre baisse de pouvoir d'achat.

Pour la CGT, la réforme des retraites c'est non-merci

Les pistes proposées par le rapport Moreau s'inscrivent dans la continuité des précédentes réformes, lesquelles n'ont pourtant rien réglé en matière de financement, et ont considérablement dégradé la situation des retraités actuels, plus encore celle des retraités futurs.

Parmi ces pistes figurent :

- ✦ La poursuite de l'allongement de la durée d'assurance. (passage de 42 à 44 annuités). On s'assure ainsi que la perception des retraites à taux plein ne sera plus qu'un souvenir pour nombre d'agents, les obligeant à rester au delà de 62 ans pour ne pas subir les foudres de la décote (5% par an)
- ✦ Une modification du calcul de la pension des fonctionnaires, en remplaçant la référence au salaire des 6 derniers mois par le salaire annuel moyen des 10 dernières années (entre 7 et 10% de baisse pour le calcul des pensions)
- ✦ La désindexation de l'ensemble des pensions à l'instar de celle en vigueur à l'ARRCO et à l'AGIRC (régime complémentaire du privé). Superbe, à l'image de nos traitements, l'inflation viendra encore manger le peu qui reste.
- ✦ Une éventuelle taxation des retraités et peut-être si le MEDEF ne hurle pas trop, une faible augmentation des cotisations patronales.

Politique immobilière de l'État.

Volontairement, nous le mettons au même niveau que le reste. La réduction des surfaces de travail va continuer de plus belle et le tout dans la précipitation et sans argent (Cf page 2 et 3). Les travaux permanents, la désorganisation des services, le manque de budget, seront nos compagnons. Cette politique aura dégradé tellement nos conditions de vie au travail, qu'elle sera à l'origine de drames, dans ce département ou ailleurs.

Pourtant, l'argent existe

Le débat sur la fraude fiscale et les paradis fiscaux le prouve. La fraude au niveau européen est évaluée par la commission européenne basée dans un paradis fiscal (le Luxembourg) à 1000 milliards d'euros/an soit 7% du PIB. Ramené à la France, cela représente la modique somme de 140 milliards qui couvrirait largement le paiement des intérêts de la dette. C'est notre ministère qui doit combattre la fraude fiscale et c'est notre ministère qui subit depuis plus d'une décennie une véritable saignée d'emplois.

N'EN DOUTONS PAS, POUR BOUGER LES LIGNES ET ENTAMER UN VRAI CHANGEMENT, IL SERA NÉCESSAIRE DE SE MOBILISER TOUS ENSEMBLE....

IMMOBILIER : ACCÉLÉRATION INCONTRÔLÉE ?

Les mois passent et le couperet de la politique immobilière de l'État avec le risque de surloyers se rapproche pour non-respect du ratio d'occupation.

L'accélération des projets de restructuration qui touche l'ensemble des gros sites du département n'a rien de surprenant et d'irresponsable quand on se place du seul point de vue comptable surtout en période de disette budgétaire.

C'est une autre histoire pour les futures conditions de travail des agents, et pour le suivi des travaux.

En partant du principe que chacune de ces restructurations fait l'objet de groupe de travail, de discussion et de conception de plans d'aménagement. L'exercice demandé ne se résume pas à un simple déplacement de cloison pour permettre l'arrivée des nouveaux agents. Il est beaucoup plus complexe, car les dits-agents se déplacent avec leurs archives, leurs redevables, leurs organisations et leurs spécificités (sécurité, informatique, etc etc).

Nous faisons très vite face aux mêmes flots de questions

- * L'accueil des redevables est-il suffisamment dimensionné pour les périodes de charges ?
- * Allons-nous pouvoir mettre toutes les archives ?
- * Allons nous pouvoir garder l'unité de certains services ou les exploser en cellules dispersées.
- * Allons-nous désorganiser le fonctionnement des services ?
- * Pouvons-nous sécuriser la sortie des fonds ?

Et en tout dernier, les agents seront-ils bien installés ? (Voir commentaire en fin d'article)

L'arrivée d'une trésorerie municipale ou d'une administration comme la DTM dans un Centre des Finances Publiques (C.D.F.P) réclame donc du temps et du budget. Le budget nous ne l'avons plus depuis deux ans et demain c'est le temps qui devrait nous manquer.

Pour la CGT un projet de restructuration est réellement terminé à la fin des travaux de finitions, au rangement des derniers cartons d'archives et à la sécurisation du bâtiment (*cf dernier article sur le CDFP de Royan*). Pour la centrale, c'est quand l'immeuble abandonné est enfin mis en vente et que les agents ont été déplacés. Le degré d'exigence est donc moindre.

Voici les restructurations que les services du BIL risquent de devoir suivre pour les 12 prochains mois

SAINT JEAN D'ANGELY C.D.F.P (*Installation de la Trésorerie municipale au CDFP, 8 agents déplacés*)

L'installation s'est faite au mois de Mars 2013, mais les travaux de finition et la sécurisation du bâtiment ne sont pas encore effectifs. La délégation du CHS-CT qui s'est déplacée sur ce site a pu le constater de visu. Les représentants du personnel ont remis un compte rendu de 4 pages que nous publierons après la tenue du CHS-CT du 20/06/2013

LA ROCHELLE FETILLY. (*plus de 12 mois de travaux, 55 agents déplacés de Duperre*)

Désamiantage du site, avec installation du CDIF et du SPF. C'est le plus gros chantier de la direction qui réclame un suivi particulier compte tenu de la nature même des travaux et du nombre d'agents concernés. La problématique de la réception sur Fetilly avec l'arrivée du CDIF est à nos yeux non résolue.

JONZAC C.D.F.P (*Arrivée de 8 Agents de la DTM*)

Les plans d'installation sont toujours en discussion. Par principe, nous ne commentons que des plans qui sont présentés comme définitifs ou aboutis.

SAINTES C.D.F.P (*Installation de la trésorerie municipale sur le CDFP, 26 agents déplacés*)

Un premier groupe de travail s'est tenu le 10/06/2013 avec la présentation d'un premier projet. À noter que le site web de France Domaine a mis en vente les immeubles de la trésorerie municipale de Saintes et de Rochefort pour 2014.

ROCHEFORT CDFP (*Installation de la trésorerie municipale sur le CDFP, 27 agents déplacés*)

Les appels d'offres sont lancés et les travaux devraient débuter au cours du troisième trimestre. Nous discuterons des plans définitifs au prochain CHS-CT dont nous ferons un compte rendu vers la fin juin.

ROYAN CDFP (*Arrivée de la partie fiscale de la trésorerie de La Tremblade avec 1 agent*)

Petit effet et grosse conséquence avec l'arrivée d'un seul agent qui amène dans ses bagages 25% de charges de travail supplémentaire pour la partie fiscale du recouvrement du SIP. La question de la réception du surplus de redevables à la caisse de ce site se pose quand on sait qu'on a du mal à faire face en période de forte réception (sortie de rôle). Les archives qui seront transférées à cette occasion poseront un problème puisque le SIP manquera bientôt de place pour classer sa propre documentation cadastrale (Déclaration H1, EDD, ect ...)

MARENNES CDFP (Arrivée d'une partie des archives des services transférés)

La CGT a déjà tiré la sonnette d'alarme sur les archives en réclamant un audit à la direction depuis deux ans, mais pour l'instant c'est morne plaine. Cette problématique des archives mériterait mieux que deux ou trois lignes au détour d'un article.

+ LE RESTE

On n'oubliera pas de citer le regroupement des trésoreries Aulnay/Matha, Tonnay Boutonne/Saint Savinien, La Tremblade/Royan et Le Château d'Ioleron/St pierre d'Ioleron. Ces regroupements concernent une bonne vingtaine d'agents et ils devraient être validés par la direction générale vers le mois de septembre 2013. Il faudra trouver par exemple un local décent pour Saint Savinien et s'assurer que la direction respecte la parole donnée sur le désir des agents dont le poste a été supprimé.

On ne pourrait pas
encore optimiser
le ratio
d'occupation?



On pourrait rajouter en 2014, à cette longue liste, le déménagement des services de la direction (+ de 160 agents) sur l'immeuble de l'A.R.S de Fetilly si celui-ci était mis en vente par le conseil général.

Pour la CGT, ce calendrier est totalement démentiel et quelque soit la qualité ou la compétence des personnes qui suivent ces dossiers, cela devient dangereux et irresponsable pour tout le monde.

En 2011, nous avons organisé une campagne de plus d'une dizaine de HMI sur les plus gros sites du département pour dénoncer la vision purement comptable de cette politique immobilière qui laisse de côté nos conditions de travail. Les bureaux ce n'est pas que du m² c'est aussi un lieu de vie. Les agents, enfin

nous devrions plutôt dire l'humain compte peu, il n'est qu'une variable dans le calcul du ratio d'occupation des surfaces. Ce fameux 12 m² par agent n'est **qu'une fumisterie, une escroquerie intellectuelle** puisqu'on y rajoute les salles de réunions, de formation, et des archives (*quand elles sont placées dans des bureaux*). Pour la majorité des agents, ce 12m² se situera plutôt entre 7m² et 10m². Le manque de budget ne permet même pas de remplacer un mobilier inadapté à cette réduction drastique de nos surfaces de travail et c'est le système D qui est préconisé.

À Marseille, la section CGT et Solidaire avec 300 agents viennent d'engager un bras de fer contre leur direction, contre le préfet et contre le ministère en entamant une grève illimitée pour empêcher les déménagements des premiers services du site de Sainte-Anne. Pas étonnant, après 4 années de palabres pour ne pas se retrouver sur des sites comme le Prado où la réception des redevables est déjà surchargée avec des agressions contre les agents qui se multiplient. La section CGT Finances Publiques de Charente Maritime a décidé de les soutenir financièrement. Leur victoire pourrait être la première pierre jetée contre cette politique et mettre en lumière ces incohérences.

À ce jour, les rapports de la commission des finances du parlement et du conseil immobilier de l'État ne mentionnent jamais les conditions de travail liées à l'application de cette politique.

Quant à nous, nous sommes passés de la phase d'information, à l'utilisation des outils juridiques que représente le CHS-CT pour faire acter tous les problèmes que nous constatons. Certains disparaissent et d'autres restent par manque de budget ou de surface. En cas d'incident, nous saurons nous souvenir.

N'en doutons pas, dans ce ministère il faudra passer par un conflit dur et généralisé pour faire reculer cette politique et les appétits qui dans l'ombre tournent autour des locaux appartenant à l'État.

ET LA TENDRESSE : BORDELI

C'est un départ à la retraite comme il y'en a tant dans le département. Juste avant de partir. On annonce à l'agent à quelques encablures de son départ qu'elle ne sait pas compter. Naïve, en partant au mois de juillet elle crut qu'elle lui restait 7 jours ARTT, on ne détaillera pas le calcul mais elle n'eut droit qu'à 6,58 jours ramenée à 6,50 jours. AGORA n'ayant aucun état d'âme et les chefs de service ainsi que les DRH n'ayant apparemment plus aucune marge de manœuvre, elle fut donc priée de revenir une matinée supplémentaire.

Cette histoire nous a été racontée avec des yeux embrumés, par une colère difficilement contenue. Nous reprenons ici une partie des propos.

« Tu imagines, 43 années de travail et le tout sans aucune prime de départ à la retraite. Je m'en fous, mais les heures d'écèlement ils ne les rendent jamais et pourtant sur Agora elles ont été comptabilisées. J'en ai connu pendant ces 43 années de carrière, des vertes et des pas mûres. Je vous souhaite à tous, bon courage. Puisqu'ils sont là, à compter, à recompter, et bien pour ma dernière matinée, j'amène les croissants, le café et on passe la matinée à ne rien foutre, à discuter et à se rappeler du temps, ou certains chefs pouvaient encore nous accorder une ½ journée pour avoir bien trimé. »

C'est l'histoire ordinaire d'un management laissé aux seules applications informatiques.



VERS UN CRACK WINDOWS

A force de ne plus renouveler son parc informatique, à force de faire des économies de bout de chandelle, les services informatiques craignent qu'un jour ou l'autre on soit obligé de passer de windows XP à windows 7 à cause de la réécriture d'une application ou l'installation d'une nouvelle. A vue de nez, 40% de notre parc informatique en Charente-Maritime ne supporterait pas ce passage.

Nous avons déjà connu ce problème avec les vœux vidéo de notre directeur M BEZARD ou bizarrement plus de 90% du parc informatique avait refusé de se connecter.



BULLETIN D'ADHÉSION

J'adhère à la CGT NOM : Prénom :

Grade : Echelon : Temps partiel : si oui combien%

Lieu de travail :

Tél : Adresse électronique :

Date : Signature :

Envoyez à Mme Christine Le Clech S.I.E sis au 4 Crs Charles de Gaulle 17100 SAINTES

